



OBLIGATION de DÉBROUSSAILLER

Les départs de feu sont une préoccupation omniprésente dans la région Occitanie et donc pour notre commune.

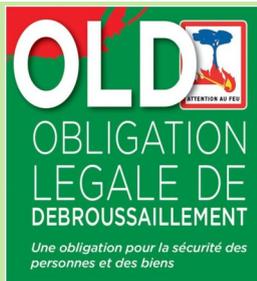
Il est donc du devoir de chacun de débroussailler ses parcelles afin de limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine.

A compter du 30 avril, les services de la ville contacteront les propriétaires concernés qui auront 1 mois pour réaliser les travaux.

Dans le même sens, chacun a obligation d'entretenir les abords de sa propriété afin de ne pas empiéter sur le domaine public.

Nous allons relever les propriétés concernées et déposer un avis donnant un délai de 1 mois pour procéder à l'élagage des haies.

Un contrôle sera effectué pour vérifier si les travaux demandés ont été réalisés. A défaut, ils seront exécutés d'office aux frais du propriétaire comme le prévoit la loi (art. 131-10 à 131-16 du code forestier).



La PISTE ROUTIÈRE

La police municipale met en place la piste routière qui a pour but d'éduquer les enfants entre **9 et 12 ans** aux actes de la sécurité routière (*agilité, respect de la signalisation...*).

Pour ce faire, un parcours sera mis en place dans le jardin public des Isnards 2 mercredis durant les vacances scolaires (**26 avril et 3 mai de 14h à 17h**). Les enfants pourront s'initier avec leurs propres vélos. (*La mairie dispose aussi de 3 vélos pour prêter aux enfants*).



RETOUR sur l'INAUGURATION des JEUX INCLUSIFS

Le mercredi 15 février, s'est déroulée l'inauguration de l'aire de jeux inclusive du parc municipal des Isnards. Devant un public nombreux le maire a rappelé les liens historiques qui unissent Salindres et ses industries ainsi que la nécessité de les faire perdurer.

Il a remercié les mécènes, les élus et le personnel du parc municipal qui ont permis ce réaménagement qui devrait se poursuivre dans les années à venir.

Puis, Annabelle Wilus, conseillère municipale chargée du mécénat, a rappelé que 100% du financement de l'aire de jeux avait été apporté par les entreprises *Rio Tinto, Bama, Veolia, Axens, Spie, Lantana Ecosylva et Solvay*.

Elle a également souligné l'importance de pouvoir disposer maintenant d'un lieu agréable pour les familles, les assistantes maternelles, et la population salindroise favorisant les rencontres et *le vivre ensemble*.

Un goûter offert par la municipalité a clôturé cette belle cérémonie.

Retrouvez l'album photos sur www.ville-salindres.fr



L'ESPACE JEUNES OUVRE ses PORTES !



A partir du 6 mars, la salle des jeunes du centre social et culturel ouvre ses portes **entre 12h et 14h, tous les jours du lundi au vendredi. Accès libre pour tous les jeunes de 11 à 25 ans.**

C'est l'occasion de manger un repas chaud ou de boire une boisson fraîche car la salle dispose d'un coin cuisine (*four, micro-ondes, frigo...*), ou de se réunir autour d'un jeu (*ping-pong, baby-foot, jeux de société...*) ou simplement de passer un moment pour se poser avant de retourner à ses occupations.

baby-foot, jeux de société...) ou simplement de passer un moment pour se poser avant de retourner à ses occupations.

La salle est également ouverte tous les mardis et jeudis soirs de 16 h 00 à 18 h 00.

N'hésitez pas à venir jeter un œil !

REVUE MUNICIPALE

Le traditionnel bulletin municipal retraçant l'année 2022, sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres. Retrouvez la vidéo des vœux du conseil sur notre chaîne youtube ou sur www.ville-salindres.fr



RETOUR sur la BOUM des JEUNES

La **Boum des jeunes** qui s'est déroulée le vendredi 17 février a été, une seconde fois, un franc succès, en réunissant 160 participants !

Nous remercions le Conseil municipal des jeunes, la commission enfance jeunesse et le DJ pour cette superbe soirée !! Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition de la *Boum des jeunes* !



ENCOMBRANTS Les jours de ramassage des encombrants changent ! À partir de mars, le ramassage se fera tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois !!

Les inscriptions au préalable au 04 66 85 60 13 restent obligatoires

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association "Le Cœur de Salindres" organise son AG le 17 mars à 18h à la salle Becmil. Cotisation, 5€ par famille. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 04 66 85 76 61 ou le 04 66 85 67 07.

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

TENNIS de TABLE NATIONAL 2

Samedi 1^{er} avril 17h - ASS contre Fontenay



L'AGENDA

MÉDIATHÈQUE

☎ 04 66 60 54 90

ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Bébés lecteurs (18 mois - 3 ans) - 9h45 à 10h15

Mercredi 8 mars - sur inscription, places limitées

Raconte-moi une histoire (dès 3 ans) - 10h à 10h30

samedi 25 mars - entrée libre

Club lecture - 9h à 12h - samedis 11 mars et 1^{er} avril

Ateliers informatiques - 10h à 11h - samedis 18 mars

« créer et gérer un blog » **8 avril** « découvrir le stockage

en ligne » - sur inscription, places limitées

Ateliers d'écriture - 15h45 à 17h30 - mercredi 15

mars - sur inscription, places limitées

On joue ? - 15h à 17h - mercredi 8 mars entrée libre - tous publics.

Portage à domicile - 13h30-15h - mardis 7 mars et 4 avril - sur inscription et uniquement sur la commune

CENTRE SOCIAL

☎ 04 66 85 61

Crêpes, gaufres et pyjama party - 13h30 - 17h30 - mercredi 8 mars

Blind test et jeux musicaux - 13h30 - 17h30 - mercredi 15 mars

Ateliers théâtre - 13h30 - 17h30 - mercredi 22 mars

Sortie équitation - 13h30 - 17h30 - mercredi 29 mars

Pour tous renseignements (tarifs, inscription,... joindre le centre social)

JOURNÉE VIDE-GRENIERS et COUNTRY

Dimanche 12 mars -

Organisé par Le Pont de l'Amitié

Vide-greniers

de 6h à 16h - 5€ l'emplacement de 3m

10h - Rassemblement toutes motos.

11h - Animations gratuites

(tir à l'arc, arceaux et vachettes, vachettes sur roulettes.)

14h - Country avec « Backwest »

Entrée gratuite, petite restauration toute la journée.

Renseignements: 06 13 61 52 16 / 06 41 97 62 65



CONTRAT BOURG CENTRE OCCITANIE

La municipalité vient de voter l'approbation du contrat **Bourg Centre Occitanie**.

Établi jusqu'en 2028 entre la Région, le département du Gard, la commune de Salindres, la Communauté d'Alès Agglomération en associant les services de l'État, le CAUE et le Pays des Cévennes, il a pour objectif le développement et la valorisation de la commune :

améliorer et revitaliser le Centre-Bourg, poursuivre et asseoir l'attractivité économique et industrielle de la ville, inscrire Salindres dans une perspective écologique.

SOIRÉE ANNÉES 80

samedi 18 mars

Organisé par le Gaité Club

Soirée années 80 par MAB Animation

REPAS Aveyronnais **TRUFFADE** + dessert + café - **18 €**

Contact : 06 75 55 69 61 / 06 78 66 79 43



CARNAVAL des ENFANTS

samedi 25 mars

sur le thème 'les Régions'



Départ salle Becmil à 14h, puis 14h30 devant les écoles. Défilé avec animations de rue jusqu'à la salle Becmil où un goûter sera offert aux enfants. En partenariat avec la mairie, le comité des fêtes et les écoles.

FESTI' MUSIK Concert et DJ - BECMIL

Vendredi 31 mars - 20h

Organisé par le centre social et culturel

« La cour des miracles »

Duo Coup de Cœur - Ambiance

Lounge aux styles plus entraînants !

GMC Animation - DJ - Ambiance

Dance-Floor !

Ouvert à tous - entrée 5€

1 boisson offerte

Buvette et restauration snack sur place.

SOIRÉE KARAOKE à Becmil - 19h00

Samedi 1^{er} avril - 5€ + boisson

Assiette de charcuterie/fromage.

Organisé par le Comité des fêtes



LOTO à BECMIL

Comité des Fêtes - dimanche 5 mars à 15h

CCAS - jeudi 16 mars à 14h *réserve aux Salindrois*

APE - dimanche 19 mars à 15h

Foot Détente - dimanche 26 mars à 15h



La PAROLE est à l'OPPOSITION

Salindres Autrement avec Vous

<https://www.facebook.com/salindres.autrementavecvous/>

Pour Vous pour Salindres